

Déclaration liminaire des élus Force Ouvrière

Monsieur le Président,

En préambule, F.O dénonce la suppression de 1 988 emplois à la DGFIP sur 2 564 aux finances. Ces choix amplifient les politiques d'austérité, mettent en péril le contenu et l'exercice plein et entier des missions exercées par les agents de la DGFIP. Ils ne répondent pas aux exigences sociales et représentent un vrai recul du service public, partout sur le territoire.

Les politiques d'austérité fondées en particulier sur la « compétitivité » et la « flexibilité » conduisent à la diminution du « coût du travail », et donc du niveau de protection sociale. Elles engendrent une diminution du pouvoir d'achat, une explosion des inégalités, du chômage, de la précarité et de la pauvreté. Elles compromettent toute politique industrielle, attaquent les principes républicains et les droits sociaux et conduisent l'économie vers la stagnation ou la récession. De ce fait, la situation ne cesse de se dégrader pour les travailleurs, les retraités et les demandeurs d'emploi.

F.O condamne la MAP et sa déclinaison à la DGFIP, la démarche stratégique. En effet, il s'agit ni plus ni moins que de la poursuite de la RGPP. Il réitère son **attachement au maillage territorial** et notamment à la proximité des élus locaux et des usagers. Or, un des objectifs de la démarche stratégique est de transformer l'organisation de la DGFIP, en fermant des trésoreries qui ont atteint un seuil critique d'emplois, de regrouper des SIP et des SIE, et de régionaliser certaines missions, notamment les pôles de recouvrement spécialisés (PRS). Pour F.O, la fermeture, le regroupement et la régionalisation de certains services ont pour objectif de supprimer toujours plus d'emplois à la DGFIP.

Concernant la CAPL d'aujourd'hui :

FO dénonce la politique de régression sociale sans précédent que constituent ces modalités d'affectation. Il dénonce une volonté de l'administration de réduire le coût salarial en incitant à la diminution des postulants par tous moyens, et éviter par la même occasion d'avoir moins de travail de préparation pour les services concernés.

Nous constatons que, malheureusement, le nombre de postulants est en nette diminution par rapport aux dossiers recensés l'année dernière. Certains agents ont même renoncé à leur inscription initiale après la tenue des réunions d'informations directionnelles. Il nous a été rapporté que tout a été fait pour dissuader les candidats, en brandissant la menace de l'affectation d'office en cas de refus. Ces indications restent

infondées, dans la mesure où la note relative au mouvement 2014 est toujours en cours d'élaboration à la direction générale.

Cette année encore, certains dossiers classés « excellent » par les chefs d'unité apparaissent sur la liste « très bons agents »! De même, des agents sont classés « à revoir » alors que depuis des années, les appréciations et notations sont d'excellente facture.

Nous nous interrogeons également sur la portée l'utilité du classement établi par les receveurs des finances des agents dans leur arrondissement respectifs, quelle est la valeur de ce classement dans le processus de sélection et pourquoi ne fait-il pas partie des documents préparatifs remis aux représentants des personnels ?

Enfin, nous déplorons le manque de communication du nombre de potentialités ouvertes au département pour 2014. Ces éléments doivent aussi faire l'objet d'une communication aux représentants des personnels, avec l'ensemble des documents de travail s'y rapportant.

Les élus FO-DGFIP.